



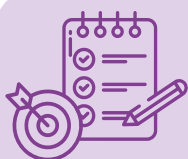
Correcteur(ice)



CONTEXTE DE TRAVAIL

Le correcteur exerce à domicile dans le cadre d'un contrat de travail en tant que « travailleur à domicile » au sens de l'annexe 4 de l'accord du 19 décembre 2018 (CCN de l'édition). Il peut être multi-employeurs.

En interne, ce dernier travaille sous la responsabilité du responsable service correction, et avec le service éditorial et fabrication. À l'externe, il peut être en lien avec les auteurs et/ou traducteurs.



MISSIONS

Le correcteur est chargé de la lecture des épreuves d'un ouvrage en garantissant la qualité de la correction du texte. En particulier, il :

- effectue la lecture et la correction des épreuves en se concentrant sur les aspects orthographiques, typographiques, grammaticaux, stylistiques et de mise en page en respectant les délais ;
- effectue une lecture critique pour vérifier la cohérence du texte ;
- rectifie les contresens, les maladroresses ou autres erreurs d'écriture.



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier peut s'exercer à différents niveaux de responsabilité : Correcteur ou Responsable service correction.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille et l'organisation de la structure, le périmètre des activités et le niveau de responsabilités. Il peut :

- vérifier la traduction de certains textes : le cas échéant, la maîtrise de langues étrangères est appréciée ;
- réécrire un passage en respectant le style de l'auteur ;
- mobiliser des langues étrangères ;
- vérifier la conformité des corrections portées aux épreuves de l'ouvrage avant impression.



Correcteur(ice)



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métiers :

- Lire et corriger les erreurs orthographiques, grammaticales et typographiques du texte
- Comprendre et appliquer les différentes consignes de correction de l'ouvrage
- Adapter les règles et consignes grammaticales, orthographiques, syntaxiques et typographiques aux différents types d'ouvrages
- Contrôler la conformité de l'appareil critique (tables, index, bibliographie, etc.)
- Organiser son travail de lecture et de correction en fonction de sa charge de travail, des délais impartis et des aléas de production
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/IAG dans le traitement et la génération de contenus

Connaissances :

- Culture générale, littéraire et artistique
- Orthographe, règles de ponctuation, grammaire, syntaxe et code typographique
- Techniques d'écriture
- Les publics, leurs attentes et comportements de lecture
- Logiciels de mise en page
- Logiciels de correction de texte

Compétences relationnelles :

- Échanger sur son activité auprès du responsable du service correction



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier de correcteur est accessible à partir d'une formation de niveau Bac +2 ou Bac +3 ou équivalent ou dans des écoles spécialisées en littérature ou en journalisme. Un niveau de formation Bac +5 ou équivalent spécialisé dans un genre littéraire peut être également conseillé. Les formations professionnelles certifiantes de niveau III ou II spécialisées en correction au sein d'écoles spécialisées sont le plus souvent requises pour exercer le métier.

Expérience :

Le métier de correcteur est accessible sans expérience particulière. Les fonctions hiérarchiques (responsable service correction) peuvent nécessiter entre 3 à 5 ans d'expérience.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Lecteur, lecteur-correcteur, secrétaire de rédaction**
- Par la formation : **Editeur de livres, fabricant**